

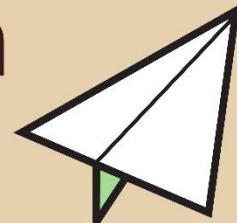
)))))) L'ECHO
DE HAUTEVILLE



Photo prise par M. Claude Haymoz

N° 79 / Novembre 2025

Toutes les prestations de la commune à portée de main



Nous vous accompagnons, même en ligne !

À la maison, au travail ou en déplacement, vous pouvez dès à présent accéder à nos services en ligne. Notre guichet virtuel vous permet d'accéder rapidement et en toute sécurité à nos démarches administratives.

Avec le guichet virtuel fribourgeois, vous pouvez :

- Commander des documents officiels
- Annoncer un changement d'adresse
- Effectuer des paiements sécurisés
- Suivre l'état de vos demandes

... et bien plus encore !

Avantages



100 % sécurisé



Accessible 24/7

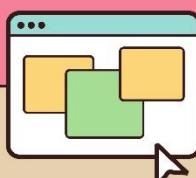


Compatible sur mobile

Comment ça fonctionne ?

- 1 Rendez-vous sur notre site internet
- 2 Choisissez la prestation souhaitée
- 3 Connectez-vous au guichet virtuel ou créez un compte (avec une adresse e-mail et un numéro de téléphone mobile)
- 4 Complétez les informations demandées
- 5 Ajoutez les documents nécessaires
- 6 Confirmez votre demande et procédez au paiement si nécessaire

En quelques clics, votre demande est envoyée et suivie en toute simplicité.



Découvrez les prestations déjà disponibles sur le site internet de votre commune.

Sommaire

Convocation à l'assemblée communale	p. 4
Budget – investissements 2026	p. 5
Descriptif des investissements	p. 6
Elections communales 2026	p. 8
Déneigement routes communales – Taille des haies	p. 9
Guichet virtuel	p. 9
Seniors+	p. 10
Sapins	p. 10
Option Gruyère – Option Enfance & Jeunesse	p. 11
Eau communale	p. 12
RJGH 2026	p. 14
Prestations complémentaires familles	p. 15
Paroisse	p. 16
Réduction des primes à l'assurance-maladie	p. 19
Groupe de jeux	p. 20
Pro Senectute	p. 21
Table de Noël	p. 22
Fenêtres de l'Avent	p. 23
Urgence médicale – Que faire ?	p. 24
Numéros utiles	p. 30
Fermeture bureau communal – Vacances de fin d'année	p. 31
Calendrier déchetterie	p. 32

Assemblée communale - Convocation

Les citoyennes et citoyens acti-ve-f-s de la Commune de Hauteville sont convoqué-e-s en assemblée communale ordinaire le

Lundi 15 décembre 2025, à 19h00 à la salle OTAVELA

LISTE DES OBJETS A TRAITER

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.hauteville.ch**
- 2. Budget 2026**
 - 2.1 Présentation des budgets de résultats
 - 2.2 Budget des investissements administratifs
 - a) Achat de matériel informatique
 - b) Stand de tir - Participation financière – installation ciblerie
 - c) Accueil extrascolaire – aménagement d'une cuisinette
 - d) Eclairage public – remplacement des luminaires par des LED
 - e) Rte de l'Eglise – réfection
 - f) Rte du Mont – crédit d'étude
 - 2.3 Préavis de la commission financière
- 3. Désignation de l'organe de révision**
- 4. Modification des statuts du Secours Sud Fribourgeois – approbation**
- 5. Nomination d'un membre à la Commission de naturalisation**
- 6. Fixation du nombre de Conseillers communaux pour la législature 2026-2031**
- 7. Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

Budget 2026

Le Conseil communal s'est penché avec attention sur le budget 2026 en y incluant les recommandations de l'Etat par rapport au plan d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE) et aux incidences en lien avec la demande de référendum demandant que la loi sur l'assainissement des finances de l'Etat soit soumise au peuple.

A l'issu de cet exercice, le Conseil communal présente un budget 2026 avec un **bénéfice de CHF 206'727.48**. Ce résultat est dû à un revenu extraordinaire de CHF 454'331.80, lié à la dissolution de la réserve de la réévaluation du patrimoine financier. Sans cette écriture purement comptable, le budget 2026 **serait déficitaire de CHF 247'604.32**.

Investissements 2026

Le Conseil communal a décidé de porter en investissement les points suivants :

1. Achat de matériel informatique	CHF 12'000.00
2. Stand de tir – participation financière – cibles	CHF 34'000.00
3. Accueil extrascolaire – aménagement d'une cuisinette	CHF 20'000.00
4. Eclairage public – remplacement des luminaires par des LED	CHF 21'000.00
5. Rte de l'Eglise – réfection	CHF 30'000.00
6. Rte du Mont – crédit d'étude	CHF 10'000.00
Total des nouveaux investissements	CHF 127'000.00

Ces investissements représentent un montant total y compris les reports de CHF 249'170.00. Tous les investissements seront financés par la trésorerie courante.

Le détail de tous les budgets est à disposition à l'administration communale et est publié sur notre site internet.

Descriptif des investissements :

1. Achat de matériel informatique

Les ordinateurs portables actuellement utilisés par le Conseil communal ainsi que celui de l'accueil extrascolaire arrivent en fin de vie et ne répondent plus aux besoins actuels.

De plus, un ordinateur portable supplémentaire est nécessaire pour l'administration communale.

Étant donné que l'année 2026 marquera le début d'une nouvelle législature, le Conseil communal souhaite anticiper ses besoins en proposant cet investissement.

Montant soumis au vote : CHF 12'000.00

2. Stand de tir – participation financière au remplacement de deux cibles

Une délégation de la société de tir est venue présenter au Conseil communal son projet de remplacement de trois cibles au stand de tir.

Conformément à la législation fédérale, les communes ont l'obligation de financer une cible pour seize tireurs.

Pour la commune de Hauteville, cette participation correspond au financement de deux lignes de tir.

Montant soumis au vote : CHF 34'000.00

3. Accueil extrascolaire – aménagement d'une cuisinette

A la suite de l'ouverture de la nouvelle école de Corbières, une salle s'est libérée dans l'ancienne école de Hauteville.

Cette salle se trouve au même étage que la salle utilisée par l'accueil extrascolaire, ce qui la rend particulièrement adaptée pour y aménager un espace de repas pour les enfants (actuellement, les repas se prennent chaque jour à la salle Otavela).

Un aménagement simple mais fonctionnel d'une cuisinette est donc prévu.

Montant soumis au vote : CHF 20'000.00

4. Éclairage public – finalisation du passage à la technologie LED

Depuis 2023, les lampadaires des différents quartiers de la commune sont progressivement remplacés par des luminaires équipés de la technologie LED.

Les derniers secteurs concernés — la Route d'Impart, le Charmin et le quartier d'Impart — seront prochainement équipés à leur tour.

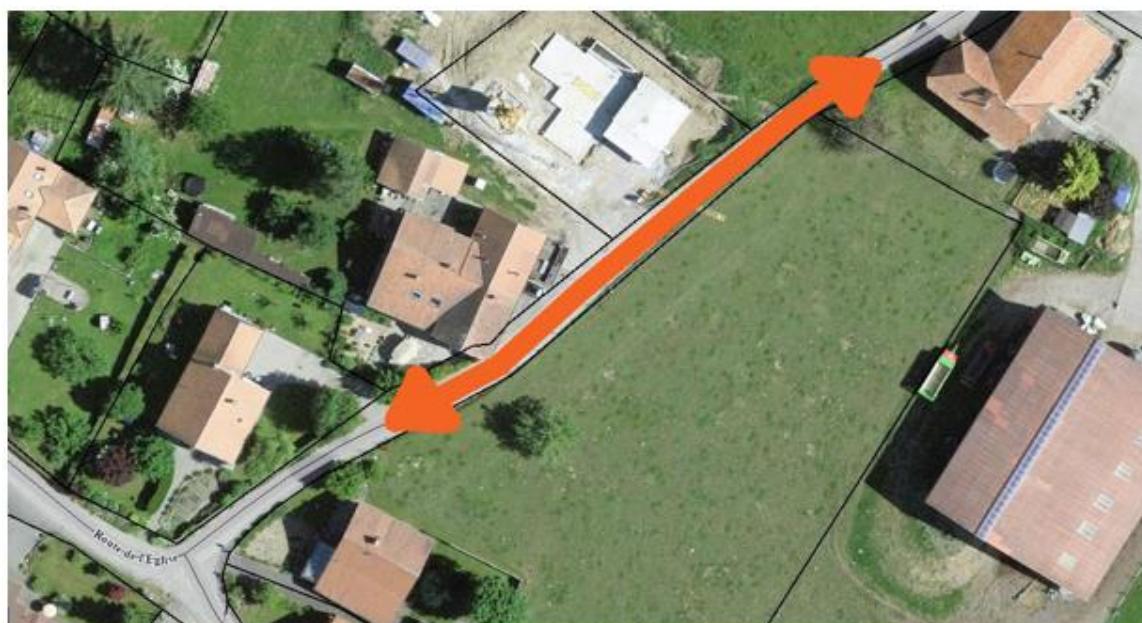
Grâce à cette dernière étape, la commune de Hauteville sera entièrement conforme aux exigences de la loi cantonale sur l'énergie.

Montant soumis au vote : CHF 21'000.00

5. Réfection de la route de l'Eglise

Au vu de l'état d'un secteur de la route de l'Eglise (cf plan), le Conseil communal a décidé d'entreprendre la réfection de ce tronçon.

Montant soumis au vote : CHF 30'000.00



6. Réfection de la route du Mont

Le Conseil communal a décidé d'entreprendre la réfection de la route du Mont.

Étant donné qu'il s'agit d'une route d'amélioration foncière (AF), le Service de l'agriculture exige la réalisation d'une étude préalable avant le début des travaux.

Compte tenu de l'ampleur du chantier et afin de ne pas surcharger les comptes communaux, le Conseil communal prévoit de répartir les travaux sur deux exercices comptables.

Il est à noter que le Canton et la Confédération devraient subventionner le projet à hauteur de 67 %.

Montant soumis au vote : CHF 10'000.00

Elections communales 2026

La période législative actuelle prendra fin en **avril 2026**. À cette occasion, des **élections communales générales** seront organisées le **dimanche 8 mars 2026**.

M. Bernard Bapst, Syndic, et M. Dominique Schouwey, Vice-syndic, ont informé le Conseil communal de leur décision de **ne pas se représenter** pour la prochaine législature.

Le Conseil communal tient à leur exprimer d'ores et déjà ses **plus sincères remerciements** pour leur engagement, leur disponibilité et le travail accompli au service de la commune au fil de ces dernières années.

Afin de pouvoir présenter une **liste complète** lors des prochaines élections, les membres de l'Exécutif ont activement recherché de nouveaux candidats.

Deux personnes ont accepté d'intégrer le Conseil communal :

- **Mme Marisa Blanc**
- **Mme Valérie Sottas**

Le dépôt officiel des listes électorales est fixé au **26 janvier 2026 à 12h00**.

Dans ce cadre, une liste intitulée «**Entente communale**» sera déposée. Elle comprendra les candidats suivants :

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Localité
1	Blanc	Marisa	02.06.1984	Rte de l'Église 24	Hauteville
2	Boubet	Geoffrey	09.12.1980	Rte de la Gruyère 123	Hauteville
3	Ecoffey	Yannick	05.05.1986	Rte de l'Église 80	Hauteville
4	Revaz	Christophe	02.02.1971	Rte d'Impart 68	Hauteville
5	Sottas	Valérie	08.08.1972	Rte de l'Auberge 13	Hauteville

Le Conseil communal **invite l'ensemble des citoyens** à participer activement à ces élections et à soutenir la vie démocratique locale.

Déneigement routes communales

Comme l'an dernier, le service hivernal sera assuré dès les premières chutes de neige par Messieurs Dominique et Loïc Magnin, mandatés par le Conseil communal.

Afin de faciliter le déneigement des routes communales, nous remercions chaque habitant de veiller à laisser les accès publics libres, notamment en évitant tout stationnement de véhicule sur la voie publique.

L'organisation du déneigement se fait selon les priorités suivantes :

1. Déneigement des axes principaux de la commune ;
2. Puis des axes secondaires ;
3. Et enfin des accès privés, uniquement sur mandat.

Nous vous rappelons également que chaque propriétaire a l'obligation annuelle d'émonder les arbres et arbustes, ainsi que de tailler les haies vives bordant les voies publiques et privées.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un bon début d'hiver.

Guichet virtuel

Commander une attestation de domicile depuis chez vous !

Vous devez attester de votre domicile pour une démarche officielle ou dans un autre but ? Nous vous délivrons volontiers une attestation de domicile qui confirme votre adresse et la durée de votre résidence dans notre commune. Dès à présent vous pouvez le faire sans devoir vous déplacer au guichet de l'Administration communale.

Comment procéder ?



1. Scanner le code QR ou aller sur le site internet communal www.hauteville.ch
2. Sélectionner le menu Administration / démarches administratives / guichet virtuel et prendre connaissance de sa description.
3. Se connecter au guichet virtuel, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

SENIORS+

Bénévoles à votre service !

Depuis cinq ans, la Commission des Seniors transmet au secrétariat communal une liste de bénévoles disposés à rendre de menus services aux personnes âgées ne bénéficiant pas de la présence de leur famille ou de voisins disponibles à proximité.

Chers Seniors, si vous vous trouvez dans une situation où vous ne savez plus comment vous en sortir, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal !

Celui-ci vous mettra en relation avec l'un des bénévoles de la liste... et le tour est joué !

Nous sommes actuellement à la recherche de **nouveaux bénévoles**.

Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps et mettre vos services à disposition des personnes âgées, nous vous remercions de transmettre vos coordonnées au secrétariat communal

 026 915 92 00 ou commune@hauteville.ch

Sapins

La Commune de Hauteville met à disposition, comme chaque année, un sapin de Noël gratuit pour les citoyens qui le souhaitent.

Les sapins ont été précommandés, mais la commune disposera de quelques exemplaires supplémentaires. Ils seront remis dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des stocks disponibles.

 **Date de distribution : Vendredi 5 décembre 2025, de 18h00 à 19h00**

 **Lieu : Devant le bâtiment communal**

Bien que les sapins soient remis gratuitement, une petite collecte volontaire sera organisée.

Les dons récoltés seront répartis à parts égales entre :

- Les enfants de l'école primaire
- Les aînés du village

Nous vous remercions d'avance pour votre générosité et vous souhaitons une belle période de l'Avent !

Option Gruyère



Option Gruyère – Une dynamique régionale au service de la culture, de l'enfance et de la jeunesse

Option Gruyère est une association intercommunale fondée en 2022 par les **25 communes du district de la Gruyère**. Elle a pour mission de **déployer des actions et projets d'envergure** en faveur de la **culture** ainsi que de **l'enfance et de la jeunesse (0-25 ans)** sur l'ensemble du territoire gruéen.

L'association agit comme un **acteur central de coordination des politiques publiques** dans ses deux domaines de compétence, et soutient concrètement des initiatives locales porteuses de sens et d'impact.

Parmi ses actions prioritaires :

- **Soutenir des projets culturels à portée régionale**, avec une attention particulière portée à la **création artistique professionnelle**.
- **Accompagner les projets dédiés à l'enfance et à la jeunesse**, encourager **l'engagement social, l'intégration, l'insertion professionnelle et la participation civique** des enfants et des jeunes.

👉 Découvrez l'ensemble des projets et activités d'Option Gruyère :

🌐 www.optiongruyere.ch

📱 Suivez-nous sur Instagram : [@optiongruyere](https://www.instagram.com/@optiongruyere)

📲 Et retrouvez-nous aussi sur l'application **iGruyère**



Ensemble pour la culture, l'enfance et la jeunesse !

<https://www.oej-gruyere.ch/fr> la toute nouvelle plateforme qui recense les activités et prestations destinées aux 0-25 ans dans le district de la Gruyère. Elle est née de la volonté de rendre visible l'offre existante et de la diffuser auprès du grand public. Elle concrétise le souhait des 25 communes de valoriser les initiatives déjà présentes sur leur territoire en matière de Culture, Enfance et Jeunesse et d'offrir à la population un outil pratique de recherche facilitant la création de réseaux, le vivre ensemble et l'intégration.

Belle découverte !

Eau communale

Information sur la qualité de l'eau potable du réseau

Bases légales : Article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016. Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

Information : L'eau du réseau est analysée périodiquement par le laboratoire cantonal à Fribourg. Durant l'année 2024, 22 analyses ont été réalisées. Les prélèvements ont été effectués à la station de pompage du Tavalet avant et après UV, au réservoir de Bonne Fontaine avant et après UV, chez deux abonnés ainsi qu'après les nettoyages des réservoirs.

Sur la base des rapports d'analyse du 4 avril, du 28 juin et du 30 septembre 2024 du laboratoire cantonal, nous vous informons des résultats ci-dessous :

Contexte : Ces prélèvements ont été effectués dans le cadre de l'autocontrôle.

Conditions météo :

26.03.24 : dernières 24 heures : précipitations / fonte des neiges,
2-5 jours : précipitations / fonte des neiges.

25.06.24 : dernières 24 heures : sec ; 2-5 jours : précipitations / fonte des neiges.

25.09.24 : dernières 24 heures : faibles précipitations,
2-5 jours : précipitations / fonte des neiges.

Qualité microbiologique et chimique : Sur la base des prélèvements effectués durant l'année 2024 tous les échantillons analysés correspondaient aux normes.

Dureté totale de l'eau : La dureté totale de l'eau varie entre **17.2** et **32.1** degrés français, ce qui donne une eau moyennement douce à dure.

Une eau peut être classée de la manière suivante :

Dureté totale En mmol/l	Appréciation	Dureté totale En °F	Dosage de poudre à lessive
0 – 0.7	très douce	0 – 7	---
0.7 – 1.5	douce	7 – 15	--
1.5 – 2.5	moyennement douce	15 – 25	-
2.5 – 3.2	assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	dure	32 – 42	++
au dessus de 42	très dure	au dessus de 42	+++

La dureté totale de l'eau varie en fonction de la quantité d'eau fournie par les sources de la Tsabier et de Crau Bourret, dont l'eau est plus douce que celle provenant du puits du Tavalet.

Teneur en nitrate : La teneur en nitrate est de 2 à 13 mg/l. (tolérance 40 mg/l)

Provenance de l'eau : L'eau provient de la source de la Tsabier et du puits du Tavalet (commune de Hauteville) ainsi que de la source de Crau Bourret (commune de Corbières).

Traitement : L'eau est désinfectée par UV (ultraviolet) uniquement. Elle ne subit aucune adjonction et n'est pas filtrée.

Conclusion : Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons prélevés en 2024 sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable.

En parallèle à notre autocontrôle, une campagne cantonale d'analyse de la qualité des eaux souterraines est menée par le SEn (EsoutQual). Les résultats répondaient aux exigences fixées par l'OBPD pour l'eau potable.

Sources privées

Bases légales : Règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11)

Art. 16 Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP)

¹Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

Art.19 Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP)

¹La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs 2 analyses par an sont exigées. Celles-ci doivent être faites auprès du Laboratoire Cantonal.**

Fuite d'eau sur conduite privée : Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez informer l'administration communale ou le fontainier.

Danger de gel : Afin d'éviter tout danger de gel de vos conduites, n'oubliez pas de purger vos installations.

Renseignements supplémentaires :

Chassot Nicolas, fontainier, au 079/504.91.60

e-mail : nicolas.hauteville@gmail.com



RJGH 2026
6-7 février

Les jeunesse d'Hauteville et de Villarvolard ont le plaisir de vous inviter aux 6èmes Rencontres des Jeunesse Gruériennes d'Hiver, qui se dérouleront à Hauteville

Souper concert
Vendredi 6 février 2026

Concert Seerugge Feger
Inscription au moyen du code QR
jusqu'au 25 janvier 2026

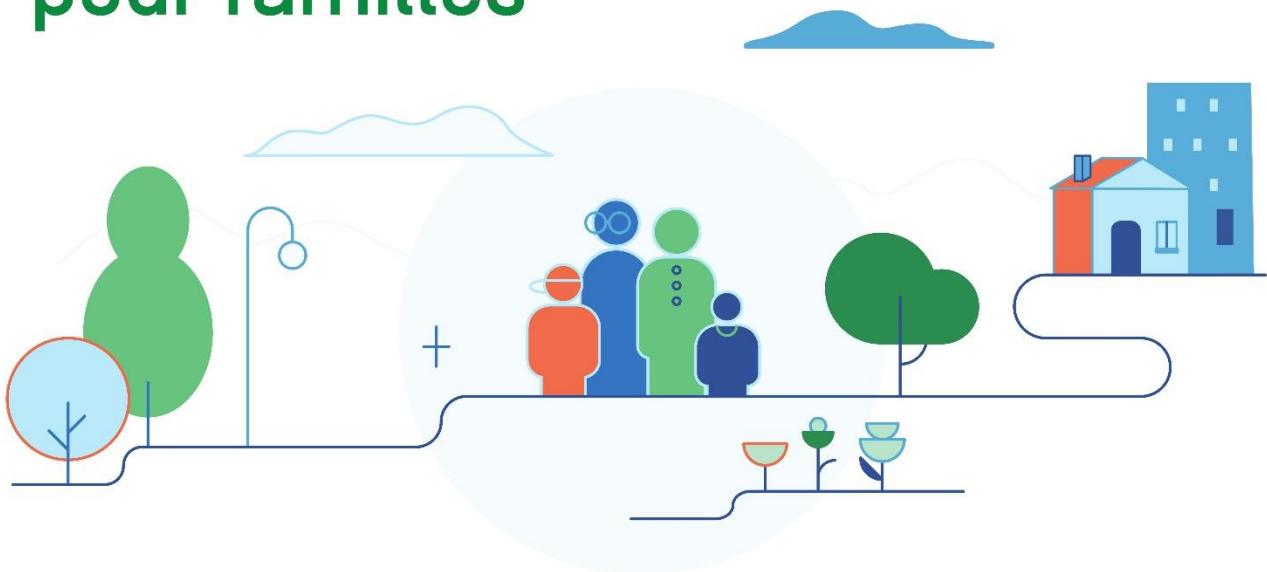
Planchette + Fondue + Dessert
Prix : 55.-

Site Internet
Lien via le code QR ou à l'adresse suivante : <https://rjgh2026.ch/>

Envie de devenir Bénévole ?
Inscription au moyen du code QR

secretariat.rjgh2026@gmail.com

Prestations complémentaires pour familles



C'est quoi les PC Familles ?

Les prestations complémentaires pour familles sont une aide financière créée pour **soutenir les familles fribourgeoises dans le besoin.**

Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez prétendre aux PC Familles si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous habitez dans le canton de Fribourg depuis au moins un an ;
- Vous vivez durablement avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans ;
- Les dépenses reconnues nécessaires de votre famille sont plus élevées que vos revenus déterminants.

ECAS Caisse de compensation
K S V A Ausgleichskasse
Fribourg - Freiburg

Comment faire la demande ?

1. Remplissez le formulaire officiel disponible sur ecasfr.ch



2. Joignez les documents requis [fiches de salaire, contrat de bail, relevés bancaires, etc..]

3. Envoyez le tout à:
Caisse cantonale de compensation AVS
Impasse de la Colline 1
Case postale
1762 Givisiez
026 426 79 00



Corbières, octobre 2025

La paroisse St-Sulpice Le Solitou recherche :

Un/e sacristain(ine) pour l'église de Corbières

Entrée en fonction : février 2026 ou à convenir

Renseignements :

- M. Patrice Ballif, président (079 685 59 11)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature

Soit par courriel : paroisse.solitou@netplus.ch

Soir par courrier : Paroisse St-Sulpice Le Solitou, Rte de la Gruyère 118, 1648 Hauteville

Délai de postulation : 31.12.2025

En effet Mme Elisabeth Tornare, après avoir œuvré durant de nombreuses années pour notre paroisse nous a transmis sa démission.

Chère Elisabeth, nous vous remercions sincèrement pour le dévouement et le travail accompli avec beaucoup de cœur à la tâche durant ces années au sein de la paroisse St-Sulpice le Solitou.

Le conseil paroissial St-Sulpice Le Solitou

Rénovez avec le Programme Bâtiments
et protégez votre maison.

L'ECAB double ses subventions!



Le Programme Bâtiments
Assainir, ça paye.



ECAB
KGV



ecab.ch



Bibliothèque

Chemin des Branches 5 à Hauteville

Lis-moi tout

lis-moi-tout@hotmail.com

<https://lismoitout.wixsite.com/bibliotheque>

Lundi 17h00-18h15
Mercredi 14h00-16h00
1er samedi du mois 10h00-11h15

Vacances scolaires : fermé
Vacances d'été : consulter notre site

Adultes : 17 francs / an

Enfants : 10 francs / an

Gratuit pour les petits (<classe 1H)



La bibliothèque fonctionne depuis 2016 grâce aux bénévoles. Nous cherchons des personnes afin d'assurer sa continuité, n'hésitez pas à nous contacter!



Après une année à « crapahuter »
autour de la nouvelle école de
Corbières, j'ai le plaisir de vous
informer que je reprends mon
activité indépendante d'horticulteur
paysagiste pour 2026 !

Janvier-février : taille
Mars-Mai : déjà plus de place
Dès juin : vos futurs projets 😊
Grégory Meige, Corbières

079 351 19 20

Tél – SMS – W-apps



Réduction des primes à l'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Limite légale du revenu

Les limites du revenu pour l'année 2026 se présentent comme suit :

- Pour une personne seule sans enfant à charge, la limite légale est fixée à **CHF 37'000.-**
- Pour un couple marié sans enfant à charge, la limite légale est fixée à **CHF 65'000.-** à ce montant s'ajoute **CHF 14'000.-** par enfant à charge;
- Pour une personne seule avec enfant(s) à charge, la limite légale est fixée à **CHF 43'400.-**; à ce montant s'ajoute **CHF 14'000.-** par enfant à charge.

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

Montant de la réduction

Le système d'échelonnement des taux applicables pour le calcul du montant de la réduction des primes pour 2026 reste inchangé. Comme l'année dernière, afin de neutraliser les effets de seuils entre chaque palier lorsqu'il y a une différence du revenu entre chaque période fiscale, les taux sont échelonnés sur 60 paliers allant de 1% à 65%.

Vous trouverez la table complète du système d'échelonnement des taux à l'adresse :

www.caisseavsf.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/ .

Publicité



Au Cœur de la ferme

Groupe de jeux LES COQUELICOTS
(Ecole maternelle)

Dès 2 ans et demi

Lieu : Au Cœur de la Ferme
Rte de la Vieille Scie 2, 1648 Hauteville



Horaires : Matin : 8h15-11h15 Après-midi : 13h15-16h15

Prix : Dès 120.-/mois le demi-jour (10 mois par an)

Infos et Inscriptions :

www.aucoeurdelaferme.ch 077/485.28.31

Stéphanie Loosli-Rime



Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (026 347 12 92 ou 026 347 12 40).

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

The collage includes:

- A top banner with the Pro Senectute logo and the slogan "PLUS FORTS ENSEMBLE".
- An elderly woman sitting in a chair, looking towards the right.
- A woman standing by a window, wearing a green apron and blue gloves, holding a cloth.
- A bottom banner with the text "Service de nettoyage Reinigungsdienst avec du cœur mit Herz" and a logo featuring two hearts, one teal and one orange, with the text "20 Jahre".
- A large teal sidebar on the right containing the text "Avez-vous besoin d'aide pour le ménage?", "Contactez-nous 026 347 12 40", and the website "www.fr.prosenectute.ch".

TABLE DE NOËL

CÉLÉBREZ DANS UN ESPRIT DE PARTAGE!

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



Vous souhaitez inviter chez vous un.e senior pour un repas de fête entre le 15 et le 28 décembre ?



Vous êtes senior et souhaitez partager un repas de fête convivial près de chez vous ?

Informations et inscription :
Pro Senectute Fribourg
026 347 12 93 / sportetformation@fr.prosenectute.ch



Munissez-vous de votre tasse favorite et
venez trinquer à l'amitié et au bon voisinage!

3 déc. de 18h à 20h

Famille Sandor, rte Impart 12

12 déc. de 18h à 20h

Famille Pantone, rte Impart 19

13 déc. de 17h à 19h

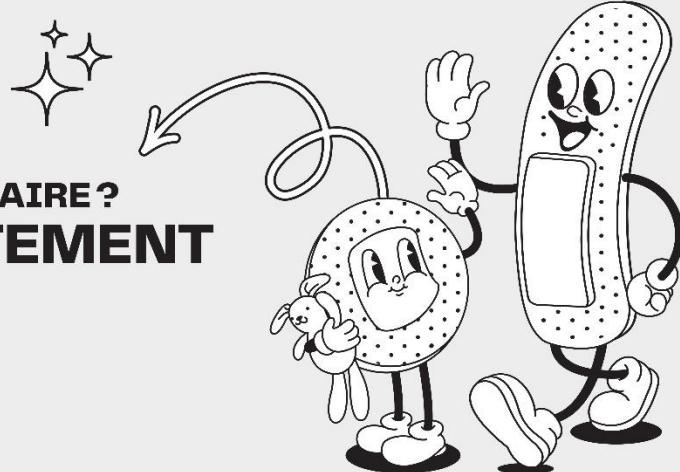
Famille Vasserot, rte des Planches 18

18 déc. de 18h à 20h

M. Pierre Gingins, ch. des Râpes 1

Association du Quartier de Longemort

URGENCE MÉDICALE: QUE FAIRE ? LE BON COMPORTEMENT AU BON MOMENT



→ ALLER À LA PHARMACIE
OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE
0900 146 146 CHF 2.-/min

→ ALLER À LA PHARMACIE
OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE
0900 146 146 CHF 2.-/min

Adultes PAR EXEMPLE

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge, maux de tête légers



Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

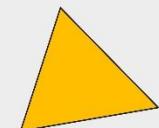
- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge

→ APPELER VOTRE MÉDECIN TRAITANT-E
OU LA GARDE MÉDICALE **0800 170 171**
OU SE RENDRE DANS UNE PERMANENCE

→ APPELER VOTRE PÉDIATRE
OU LA KIDSHOTLINE
**0900 268 001 CHF 2.99/min,
max CHF 29.90/appel**

Adultes PAR EXEMPLE

- Symptômes persistants
- Douleurs aiguës ou chroniques
- Coupures et blessures
- Fracture ou entorse
- Boutons ou rougeurs avec fièvre



Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

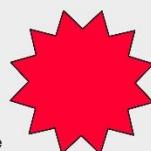
- Symptômes persistants
- Fièvre persistante
- Etat général diminué
- Vomissements ou diarrhée

→ ALLER AUX URGENCES
OU APPELER LE **144**

→ ALLER AUX URGENCES PEDIATRIQUES,
SITES HFR FRIBOURG - HÔPITAL CANTONAL
OU HIB PAYERNE
OU APPELER LE **144**

Adultes PAR EXEMPLE

- Difficulté respiratoire
- Douleur à la poitrine
- Perte de connaissance, paralysie
- Importante perte de sang



Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Difficulté respiratoire
- Convulsion ou perte de connaissance
- Importante perte de sang
- Vomissements ou diarrhée avec déshydratation
- Fièvre (0 - 3 mois)
- Fracture



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG



HFR
Hôpital Fribourgeois
Hôpital cantonal



www.fr.ch/urgence





PHILIPPE ANDREY



Installations électriques



Solaire photovoltaïque



Sanitaire



Chaudage



Mobilité électrique

www.gruyere-energie.ch

RAIFFEISEN



Ce qui **nous** différencie:
nos avantages.

Chaque année, nos sociétaires profitent au total de plus d'un million d'avantages grâce à des solutions bancaires attractives.

**Nous offrons à nos sociétaires
des avantages sous forme de rabais
et de conditions préférentielles.
Parce que nous sommes une coopérative.**

Découvrir
les avantages
sociétaires:



Publicité

depuis 2002

**BRODARD
SERVICES**
Hauteville

TERRASSEMENT | ENDIGUEMENT | NETTOYAGE FORESTIER

078 850 98 76 | *brodard-services.ch*

La Chanson du Lac Courtepin

DIRECTION DAMIEN SAVOY

ET

ANONYMOS

DIRECTION MARC-ANTOINE EMERY

CONCERT DE NOËL

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 17H

EGLISE D'HAUTEVILLE

COLLECTE



ZBINDEN
www.zbinden-posieux.ch



ELECTRICITE
Galley SA
Les Electriciens



A Bulle et aux alentours

Ecriture créative

Ateliers pour débutants et expérimentés

www.eloiz-ecrit.com



DÉCOUVRIR, OSER, PERSÉVÉRER, S'AMUSER

On a tous quelque chose à dire

Publicité



**Frédéric
Marchon**
Conseiller en assurances
M 079 362 26 66
frédéric.marchon@mobilier.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly
mobilier.ch/bulle

la Mobilière



**BOULANGERIE
GRANGIER**

Téléphone : 026 565 38 85

Horaires

Du lundi au vendredi de 6h00 – 18h30

Samedi de 6h30 à 12h00

Dimanche de 7h00 à 12h00



**Menuiserie
François Passaplan**
Charpente - Rénovation
1648 Hauteville

079 230 27 19



Coiffure Béatrice
DAMES - MESSIEURS - ENFANTS - MARIAGES

SUR RENDEZ-VOUS

026 912 38 90
079 537 85 39

Béatrice Brodard
Route de la Fin 42, 1648 Hauteville

Numéros utiles

Secrétariat communal

commune@hauteville.ch
026 915 92 00

Heures d'ouverture

Lundi	15h00 – 18h30
Mardi	14h00 – 16h00
Jeudi	8h00 – 11h00
ou sur rendez-vous	

Contrôle des habitants	control.habitant@hauteville.ch 026 915 92 02
Caisse communale	caisse@hauteville.ch 026 915 92 01
Syndic (Bernard Bapst)	079 815 60 61
Agent AVS (Claudia Kolly)	026 915 92 01
Accueil extrascolaire	079 899 99 38
Secrétariat de l'UP Compassion, Bulle	026 919 61 00
UP Compassion, Bulle (urgences)	079 649 60 84
Garde médicale	0800 170 171
Pharmacie de garde	0900 146 146*

*(CHF 2.-/min)

La Commune remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Commune de Hauteville – **Rédaction de l'Echo**
Raiffeisen IBAN CH98 8080 8007 0690 7083 2

Vos informations sont les bienvenues !

Fermeture bureau communal – Vacances de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du jeudi 18 décembre 2025 à 11h30 au vendredi 2 janvier 2026 inclus. Nous serons à nouveau à votre disposition dès le lundi 5 janvier 2026 aux horaires habituels.

Le Conseil communal ainsi que le personnel communal vous adressent leurs meilleures vœux de bonheur et de santé à l'approche des Fêtes de fin d'année !





Déchetterie intercommunale

Horaires et jours d'ouverture en 2026

Mardi	17h00 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre)
Jeudi	17h00 - 19h00
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	
25	26	27	28	29	30	31

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
7		8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Horaires spéciaux:

Samedi 3 janvier 2026	:	08:00 - 11h00 / 13h00 - 17h00
Mardi 4 août 2026	:	15h30 - 19h00
Mardi 18 août 2026	:	15h30 - 19h00
Jeudi 10 décembre 2026	:	15h30 - 19h00
Jeudi 24 décembre 2026	:	15h00 - 16h30
Samedi 26 décembre 2026	:	08h00 - 11h00 / 13h00 - 17h00
Jeudi 31 décembre 2026	:	15h00 - 16h30
Samedi 2 janvier 2027	:	08h00 - 11h00 / 13h00 - 17h00

Ouvert

Fériés : fermé

Horaires spéciaux